

INTERCOMMUNALE DU CENTRE D'ACCUEIL
LES HEURES CLAIRES

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2008

RAPPORT DE GESTION 2007



RAPPORT DE GESTION 2007

L'année 2007 est la première année d'activité complète de l'Institution avec la nouvelle aile. Le taux d'occupation de l'ensemble de l'Institution est plus que satisfaisant (94%).

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale constate que les efforts réalisés par les membres du personnel, permettent d'approcher l'équilibre financier pour le résultat courant. Les administrateurs tiennent à remercier vivement les membres du personnel pour leur dévouement.

Afin de permettre le développement de l'Intercommunale, la structure administrative a évolué. Deux nouveaux collaborateurs ont été engagés en 2007. Les départements Ressources humaines et Service informatique ont été créés.

Le département Ressources humaines a permis une amélioration notable du suivi des rémunérations, des documents sociaux et de la communication interne. Deux Dossiers d'aide à l'emploi ont été réalisés, à savoir un dossier « APE » (+ 15 points) et un dossier « maribel » (3 X 0,5 ETP ouvrière logistique)

Le département Service informatique a mis en place le matériel dans chaque service ainsi qu'un intranet. L'Intercommunale a acquis les éléments suivants :

- Deux serveurs
- Dix PC pour les différentes unités et un local de formation informatique
- Un programme de gestion de maison de repos qui se compose d'une partie « administrative » et une partie « soins »
- Un programme de comptabilité

Le logiciel comptable ainsi que la partie « administrative » du logiciel de gestion sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2008. La partie « soins » est mise en œuvre par étapes (gestion des traitements médicaux, informatisation progressive du dossier infirmier). Les membres du personnel sont formés en interne grâce à la présence sur site du local de formation informatique.

A ce jour, le développement de l'Intercommunale est en passe de se concrétiser par l'intégration, au sein de celle-ci, des 107 lits MR-MRS du CPAS de la Commune de Spa et des 41 lits MR de la Résidence Léon d'Andrimont du CPAS de la Commune de Limbourg.

Le Conseil d'Administration.

Comptes de résultat 2007

1. CHARGES	
<u>1.1. Fournitures</u>	
601 Produits et Matériel Médicaux	106.744,99
602 Fournitures Diverses	1.177,42
603 Produits et Fournitures Entretien	47.012,66
604 Denrées et Fournitures Cuisine.	327.998,95
605 Linge / Literie	48.232,93
Total Fournitures	531.166,95
<u>1.2. Services</u>	
610 Locations et Charges Locatives	44.904,50
611 Entretien et Réparations	45.655,06
612 Fournitures Faites à l'Entreprise	268.625,18
613 Services Ext. - Rétributions de Tiers	102.040,40
614 Assurances non relatives au Personnel	15.270,35
615 Frais Généraux Divers	19.364,38
616 Transports par Tiers	15.609,30
617 Intérim et Pers Mises à Dispo	3.838,80
618 Rémun Administ - Hono. Coordinateur	17.869,84
619 Débours Refact(Com Médecins déduites)	150.493,81
Total Services	683.671,62
<u>1.3. Charges salariales</u>	
620 Rémunérations brutes	2.797.377,63
621 Charges patronales	697.727,30
623 Autres frais personnel	76.971,42
624 Frais Maladies Professionnelles (voir 743)	5.553,53
Total Charges salariales	3.577.629,88
<u>1.4. Amortissements</u>	
630 Amortissements	483.490,01
634 Réd. valeur s/créances	-14.413,35
Total Amort. Réd. Val. Prv.	469.076,66
<u>1.5. Autres charges</u>	
640-642 Charges fiscales+ Autres Charges	5.917,51
643 Charges diverses	450,38
Total Autres charges	6.367,89
<u>1.6. Charges Financières</u>	
650 à 657 Charges financ.	121.449,22
Total Charges financières	121.449,22
TOTAL CHARGES	5.389.362,22

2. PRODUITS	
<u>2.1. Chiffre d'affaires</u>	
700 Prix hébergement CONVA/MR/MRS	2.684.468,20
701 Loyers Résidences Services	89.944,25
702 Soins Infirmiers Convalescence	209.164,28
703 Forfaits INAMI	1.381.817,56
703 Inami 3ème volet	113.400,00
703 Aménag. fin de carrière	43.363,12
704 Produits Accessoires	213.040,36
709 Débours Refacturés	165.679,66
Total chiffre d'affaires	4.900.877,43
<u>2.2. Autres recettes</u>	
743 -746 Récupérations diverses	296.665,70
744-747 Produits divers	120.631,45
751-752-754-756 Produits financiers.	45.009,54
753 Amortissements subsides	18.282,72
Total autres recettes	480.589,41
TOTAL PRODUITS	5.381.466,84
Résultat Courant (2-1)	-7.895,38
670 Précompte Mobilier	4.416,06
663 Moins Values	31.437,38
669 Charges Ex. Ant.	24.468,53
Charges exceptionnelles	60.321,97
769 Reprise prov	
764 Produits Exceptionnels	
769 Produits Ex. Antér.	107.282,18
Produits exceptionnels	107.282,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	39.064,83

L'année 2007 est la première année d'exploitation complète de l'Institution avec la nouvelle aile.

Le taux d'occupation de l'institution :

	Journées 2007 (2006)	% 2007 (2006)
M.R.	18.028 (17.830)	98,8 (97,7)
M.R.S.	23.335 (22.656)	99,9 (97,0)
Convalescence	31.351 (28.392)	87,6 (88,3)
	72.714 (68.878)	94,0 (93,4)

L'occupation des 50 lits MR et 64 MRS est très satisfaisante.

Le taux d'occupation des 98 lits de convalescence appelle le commentaire suivant :

- la gestion de l'occupation optimale des chambres est difficile. En effet, il est particulièrement compliqué qu'une chambre soit occupée immédiatement après avoir été libérée. L'Intercommunale ne maîtrise pas les dates de sortie d'hôpital ainsi que les desiderata en matière de date d'arrivée, des résidents venant directement du domicile

Il faut néanmoins constater que malgré les difficultés de gestion des séjours pour les lits de convalescence et leur proportion plus importante par rapport aux lits MR et aux lits MRS, le taux d'occupation global est en progression.

Concernant les appartements en Résidence-services, l'Institution a facturé un total de 119 mois pour l'année 2007.

	Nombre de mois facturés	%
Résidence services	119	90,15

Le Bilan :

Ce bilan présente les caractéristiques essentielles suivantes :

- les capitaux permanents (10,4 millions d'€, dont 2,9 millions d'€ de dettes à long terme) ont comme contrepartie active des immobilisations pour 8,9 millions d'€ (dont 8,0 millions d'€ de bâtiments) et de la trésorerie pour 1,4 million d'€;
- les fonds propres (7,5 millions d'€, dont 5,9 millions d'€ de capital "P & V Assurances") continuent à représenter une proportion de l'ordre de 66 % du passif du bilan, soit un ratio de solvabilité qui demeure conséquent;
- les actifs circulants (2,5 millions d'€) permettent de couvrir près de deux fois et demi l'exigible à court terme (1,0 million d'€), soit un ratio de liquidité qui reste favorable.

Le Compte de résultat :

Le résultat courant 2007 consiste en un mali de l'ordre de 12.000 € (précompte mobilier inclus) contre un mali de 82.000 € en 2006.

En dépit de la non-reconnaissance par les autorités subventionnantes d'un agrément M.R. / M.R.S. pour tout ou partie des 30 lits de la nouvelle aile, la perte courante recule significativement compte tenu notamment d'une "maximisation" de l'activité ainsi que d'une relative bonne maîtrise des coûts d'exploitation.

Sur le plan des liquidités générées par les activités courantes, l'année 2007 se conclut en cash-flow à hauteur d'environ 445.000 €, contre 387.000 € en 2006, ces liquidités étant notamment disponibles pour rembourser les échéances en capital des emprunts contractés (soit 166.000 € en 2008).

Il convient également de prendre en considération les principaux éléments suivants :

- les règles d'évaluation des stocks alimentaires ont été modifiées. La charge supplémentaire pour l'exercice 2007 est de 13.000 € ;
- La réduction de valeur totale de la créance à l'égard de l'ancien directeur engendre une charge de 26.000 € ;
- Des régularisations de l'ONSS pour les années 2002 - 2003 - 2004 entraînent une charge supplémentaire de l'ordre de 17.000 €;
- Une régularisation INAMI dans le cadre du décompte final 2004/ 1^{er} trimestre 2006 du financement de l'harmonisation des barèmes a généré un produit exceptionnel de 95.000 €.

Risques et incertitudes

Le rapport de gestion 2006 mentionnait comme risque principal le fait de la non obtention de lits de maison de repos supplémentaires. Les dossiers relatifs à l'intégration des lits du CPAS de la Commune de Spa et de la Résidence Léon d'Andrimont ainsi que le refinancement des lits de convalescence par l'UNMS devraient permettre de réduire de manière importante le risque financier lié à la non obtention des dits lits.

La principale incertitude actuelle réside dans le financement INAMI dit « 3^{ème} volet » et l'application ou non du coefficient réducteur.

Recherche et développement

En 2007, le développement de l'Intercommunale a été abordé au travers de trois axes :

- Projet d'intégration des 107 lits MR/MRS du CPAS de Spa par augmentation de capital par un apport en nature
- Projet d'intégration de la Résidence Léon d'Andrimont (41 lits MR) par augmentation de capital par un apport en nature
- Financement des lits de convalescence

Le bâtiment actuel pour la MR-MRS du CPAS de Spa ne répond plus aux normes fixées à l'annexe I de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 03 décembre 1998 portant exécution du décret du 05 juin 1997 relatif aux maisons de repos, résidence-services et au centre d'accueil de jour pour personnes âgées et portant création du Conseil wallon du Troisième Age.

Vu la difficulté d'obtenir des lits supplémentaires sur l'arrondissement de Verviers, et afin de ne pas voir disparaître purement et simplement les 107 lits de la MR-MRS du CPAS de Spa (non conformes aux normes), le Conseil d'administration de l'Intercommunale a adopté en 2007 le projet suivant :

1. 50 lits de convalescence seront conservés sur le site « Heures Claires ». L'UNMS apportera un financement complémentaire en deux étapes, à savoir, + 5 € /jour/personne au 01 juillet 2008 et + 5 € /jour/personne en date du 1^{er} juillet 2009
2. Les lits du CPAS de Spa seront intégrés dans l'Intercommunale par une augmentation de capital par un apport en nature. Une partie des résidents de la Résidence du Parc (54) seront transférés sur le site « Les Heures Claires » et une unité restera temporairement dans le bâtiment « Collinet ». Les lits de cette unité seront transférés sur le site de la maison de repos du CPAS de Limbourg dès qu'une nouvelle aile sera construite. Le déficit de cette petite unité sera couvert par le CPAS de Spa.
3. La maison de repos du CPAS de Limbourg sera intégrée dans l'Intercommunale par augmentation de capital par apport en nature. Un nouveau bâtiment sera construit par l'Intercommunale. Le déficit de la maison de repos du CPAS de Limbourg sera couvert par le CPAS de Limbourg jusqu'à la mise en activité de la nouvelle aile sur ce site.

Ces projets devraient se concrétiser en 2008.

Évènements post-clôture

Au-delà de la poursuite des efforts de concrétisation des opérations d'apports en nature évoquées ci-dessus, nous n'avons connaissance d'aucun événement post-clôture important.

Liste des adjudicataires

En 2007, les marchés publics suivants ont été attribués :

- marché de service relatif à la mission de réviseur au bureau S.C. BCG & Associés pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2010.
- marché de service relatif à la constitution du dossier pour subvention exceptionnelle UREBA est attribué à « Créative architecture SPRL »
- marché de service pour l'enlèvement des déchets est attribué à la Société « Str Group »
- marché de service pour l'entretien des extincteurs en omnium est attribué à la société « Somati »

Conclusions

Le résultat de l'exercice, en boni de 39.000 €, constitue un excellent résultat compte tenu des circonstances auxquelles l'Intercommunale a dû faire face durant ces dernières années.

Toutefois, le résultat courant, en mali de 12.000 €, démontre que l'Intercommunale doit rester très attentive à la gestion journalière.

L'évolution de l'Intercommunale, au travers de l'intégration des lits du CPAS de Spa, la résidence Léon d'Andrimont du CPAS de Limbourg et la revalorisation du financement des lits de convalescence, devrait permettre d'améliorer la stabilité financière de l'Institution et donc sa pérennité.

La rationalisation de la gestion doit se poursuivre, notamment en matière de :

1° gestion des ressources humaines :

- Développement du service suite à l'augmentation du nombre de membres du personnel
- Gestion des horaires de manière informatisée

2° Informatisation :

- Mise en place progressive du dossier informatisé de soins infirmiers
- Mise en place du réseau multi-site

3° gestion des achats :

- Marchés public en matière d'alimentation
- Création d'un magasin centralisé

Le Conseil d'Administration.